

## V26 – ELU0211**- Elaborer un projet de territoire** pour ma commune



## Formation du mardi 9 décembre 2025

Places limitées à 15 inscriptions

COLLECTIVITE	
M, Mme (Nom-Prénom)	
Fonction	
Participera le mardi 9 décembre 2025	Salle de formation AMF16 30 rue Denis Papin 16000 ANGOULEME

## **COUT DE LA FORMATION**

300 euros par personne pour les collectivités adhérentes Majoration de 20% par personne pour les collectivités non adhérentes

## **FINANCEUR**

Caisse des Dépôts (DIF Elus)

vous devez vous inscrire sur le site « MON COMPTE FORMATION » avant le 21/11/2025 Collectivité ou Elu Bulletin d'inscription à envoyer à l'AMF16 avant le 21/11/2025

- L'association se réserve la possibilité d'annuler la séance si les conditions à son bon déroulement ne sont pas réunies (nombre de participants insuffisant...)
- **ு** L'annulation totale ou partielle du fait du participant, doit être signifiée à l'Association 7 jours avant la formation. En cas d'absence non justifiée (certificat médical...) l'Association facturera la totalité de la prestation.

PAUSE DEJEUNER : des renseignements vous seront communiqués ultérieurement.

**Association des Maires de la Charente** 30 rue Denis Papin, 16000 Angoulême

☎: 05 45 68 53 21 – @: associationdesmaires16@wanadoo.fr